



Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph

LIVRET D'ACCUEIL

A L'INTENTION DES FAMILLES

POLE BLOCS OPERATOIRES

REANIMATION POST-OPERATOIRE

L'équipe soignante reste à votre disposition pour tous les problèmes que vous pourriez rencontrer pendant l'hospitalisation de votre proche.

Département d'anesthésie
Chef de service : Pr Isabelle ROUQUETTE
Responsable médical de l'unité : Dr SOUFIR

Coordonnateur du pôle : Mme GIACCOMINI
Cadre du service : Mme DESCOUT

MEDECINS :

Dr ARAGOU
Dr BELAIFA
Dr FISCHER
Dr GORY
Dr SIGISMOND

Dr LANDI
Dr BOUZGUENDA
Dr FOUILLAT
Dr LEMAIRE
Dr SOUFIR

tél. : 01.44.12.34.44 / 01.44.12.37.00

PRESENTATION DU SERVICE

L'information médicale *complète* (portant sur les diagnostic, pronostic et projet thérapeutique) n'est donnée qu'au patient lui même ou à la personne de confiance désignée par celui-ci.

L'information sur l'état général de santé quotidien du patient est communiquée à la famille ou aux proches. Dans la mesure du possible, nous vous demandons qu'une seule personne prenne des nouvelles téléphoniques et se charge de les transmettre au reste de l'entourage (Rappel tél. : 01.44.12.34.44 / 01.44.12.37.00).

A votre demande, et en fonction de leur disponibilité, vous serez reçu par un des praticiens pour avoir des informations sur l'état de santé de votre proche en toute confidentialité.

Le service de réanimation post-opératoire reçoit tous les patients qui nécessitent une surveillance rapprochée pendant 24 à 48 heures après une intervention chirurgicale majeure ou urgente.

Les patients accueillis sont surveillés par un monitoring qui permet de détecter toute anomalie pouvant survenir au cours de la période de réveil.

Ces patients bénéficient de soins importants tout au long de leur séjour dans le service.

Une infirmière(e) prend en charge 2 patients de jour comme de nuit.

Il y a une présence médicale 24h/24h.

La durée de séjour dans cette unité est en général courte.

LES VISITES

Elles ne sont pas autorisées le jour de l'intervention.

HORAIRE : 14 - 20 heures

NOMBRE DE VISITEURS : 2 personnes maximum, susceptibles de sortir de la chambre en cours de visite selon les besoins du service. Une visite de courte durée est fortement recommandée car vos proches sont déjà très sollicités par les soins et ont besoin de se reposer.

DEROULEMENT DE LA VISITE : Lors de votre arrivée, vous serez reçu par un membre de l'équipe soignante et dans la mesure du possible, le premier accueil se fera par l'infirmière(e) qui a en charge le patient.

LES REGLES DE LA VISITE

A chaque visite, nous vous demandons de respecter ces quelques règles :

1. Sonnez avant d'entrer dans le service. Merci de ne pas entrer de vous même.
2. Avant d'entrer dans l'unité, laissez vos affaires personnelles dans une armoire prévue à cet effet. Gardez les objets de valeur avec vous (sacs à main, papiers).
3. Lavez vous les mains dans tous les cas. En fonction des consignes données par l'équipe soignante, mettez une sur blouse et/ou un masque.
4. L'entrée définitive dans l'unité ne se fera qu'avec l'accord d'une personne du service.
5. Les fleurs et plantes sont interdites.

Pour respecter la confidentialité et les règles d'hygiène, nous vous demandons de rester auprès du patient que vous venez voir.

AFFAIRES PERSONNELLES

Peu d'affaires personnelles sont utiles dans le service.

Par nécessité, nous pouvons vous demander d'apporter différents objets nécessaires pendant la période d'hospitalisation dans le service (nécessaire de toilette, lunettes, appareil dentaire...) selon l'état de votre proche.

CULTES

Des représentants des cultes religieux sont disponibles et se déplacent dans les services sur simple demande auprès de l'infirmière(e) ou du cadre infirmier du service.

FORMALITES D'ADMISSION

Si l'admission de votre parent(e) n'a pas été effectuée, nous vous demandons de bien vouloir passer à l'accueil des admissions pour leur remettre les papiers nécessaires aux formalités.

Des assistantes sociales se tiennent à votre disposition dans chaque service et au sein de l'hôpital pour vous aider à effectuer des démarches administratives ou résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer.